

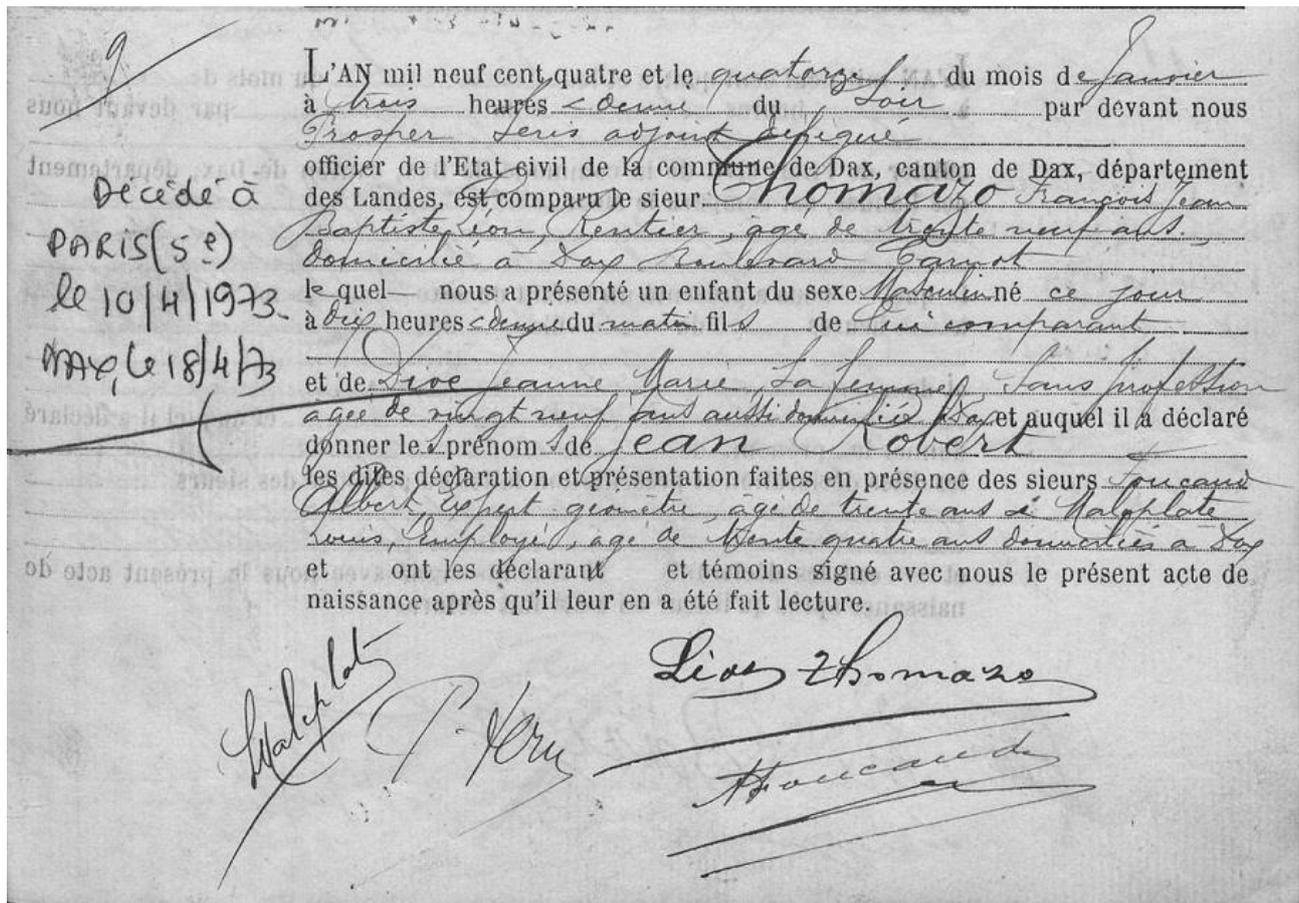
## Colonel THOMAZO « nez de cuir » 1904-1973

Sources : sites AD40, Gallica (BnF), assemblée-nationale.fr, retour-vers-les-basses-pyrénées.fr, ouvrage *Militaires en République 1870-1962 : les officiers, le pouvoir et la vie publique en France* d'Olivier Forcade, Eric Duhamel et Philippe Vial (1999)



Le 14 janvier 1904, à Dax (Landes), naissance de Jean-Robert THOMAZO, fils de François Jean Baptiste Léon, rentier, né en 1864 à Tartas (Landes), et de Jeanne Marie DIVE, née en 1874 à Mont-de-Marsan.

On peut lire que « Son arrière-grand-père est chef de bataillon des volontaires landais en 1793, puis colonel de l'armée impériale. » mais sur Geneanet tous ses ancêtres sont pharmaciens ou chirurgiens.



Elève de l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur à Dax pour ses études secondaires.

Il prépare Saint-Cyr au lycée Montaigne à Bordeaux.

En 1923, il est admis à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

De 1923 à 1925, il fait partie de la 110<sup>ème</sup> promotion de Saint-Cyr dite du « chevalier Bayard » dont font aussi partie le futur général Jacques Allard, le futur général d'armée Fernand Gambiez, qui sera commandant en chef des Forces Françaises en Algérie, et le général d'armée aérienne Maurice Challe ...

En 1926-1927, officier de Tirailleurs Algériens, il participe à la campagne du Rif.

Le 12 septembre 1928, à Dax, il épouse Andrée Marie Gabrielle CAZAUMAYOU, née le 17 décembre 1907 à Dax.

Il aura 6 enfants en 6 ans, quatre garçons -dont un meurt en bas âge- puis deux filles mais Jean-Robert Thomazo est aussi le père de cinq autres enfants reconnus, d'un autre lit, trois garçons et deux filles.

Le 1<sup>er</sup> juin 1929, à Dax, naissance de ses fils (jumeaux) Jean Alfred et Yves.

Le 6 mai 1932, à Ben Gardane (Tunisie), naissance de son fils Bertrand.

En 1939-1940, il est affecté au front Sud-tunisien.

En 1940-1942, il est affecté au commandement supérieur des troupes de Tunisie, puis au 8<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie en métropole jusqu'à la dissolution de l'armée d'Armistice en novembre 1942 ...

... En novembre 1942, il s'évade de France par l'Espagne et s'engage dans la Résistance.

Le 17 avril 1943, les premiers chars Sherman américains sont livrés à la France, à Alger.



En mai 1943, il rejoint l'Afrique du Nord pour être affecté au 7<sup>ème</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens qui participe à la campagne d'Italie.

Le 20 janvier 1944, il est grièvement blessé à Monna Casale (Monte Cassino) par un éclat d'obus qui lui arrache une partie du nez.

A partir de cette blessure, il porte un pansement tenu par des lanières de cuir, ce qui lui vaut le surnom de « nez de cuir » à cause de la « prothèse » (un bandeau de cuir) qu'il porta depuis sur le nez.

Comme l'écrit le journaliste Christophe Nick : « Avec son crâne tondu et luisant, ses yeux vert d'eau, il arbore un faciès saisissant ».

En 1944-1945, campagne de France et d'Allemagne.

Il est ensuite un des créateurs du 5<sup>ème</sup> bureau de l'état-major de la 1<sup>ère</sup> Armée, chargé de mettre sur pied l'organisation du gouvernement militaire de la 1<sup>ère</sup> Armée en Allemagne occupée (1944-1945).



## Comment Pierre Laval partit d'Innsbruck

- 1** Laval sort de la caserne de S. S. d'Innsbruck où il a passé la nuit dans une cellule. A gauche, le colonel Thomazo « gueule cassée », commandant la place.
- 4** Le colonel Thomazo donne ses dernières instructions au pilote.

France Soir du 4 août 1945

En 1947-1948, il est lieutenant-colonel à Neuwied au nord de Coblenz, où il est adjoint du colonel FAYARD, chef de la 10<sup>ème</sup> ½ brigade d'infanterie.

En 1949, décès de son père.

En 1951-1952, son fils Bertrand est élève à l'école de l'air.

En 1951-1953, il est chef d'état-major de la 25<sup>ème</sup> Division d'Infanterie Aéroportée.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1953, à Xuan Du (Tonkin), son fils, le lieutenant Jean-Alfred Thomazo (1<sup>er</sup> Régiment Tirailleurs Marocains 1<sup>er</sup> bataillon) est tué : il n'avait que 24 ans ½. Il laisse une veuve Cécile et un fils posthume Benoît.

Le 18 janvier 1955, au djebel Taouzient, en Algérie, trois lieutenants de la promotion Extrême-Orient sont tués lors de la même opération, dont son second fils, jumeau du précédent, Yves Thomazo (25 ans ½).



Les lieutenants Jean et Yves Thomazo

En 1955-1958, il est chef d'état-major de la division d'Alger, adjoint du général Allard, commandant en chef de l'armée de terre en Algérie.

En 1956, son fils Bertrand est lieutenant : il finira avec le grade de colonel.

En 1956, avec les volontaires les plus ardents des Unités Territoriales, le colonel Thomazo forme l'U.T.B., l'Unité Territoriale Blindée qui, équipée de chars Sherman et de half-tracks (4 pelotons de 5 chars chacun), intervient comme force autonome dans la lutte contre les fellaghas.

L'U.T.B. servira d'arme lourde -au sens propre- aux activistes du Comité de Salut Public du 13 mai 58.

Ami de Biaggi, il fait partie de ceux qui accueillent Léon Delbecque à Alger puis Lucien Neuwirth. Membre du Comité de Salut public au soir du 13 mai, il en devient, avec d'autres colonels – Ducasse, Trinquier -, un des vice-présidents qui entourent Massu.

« Le colonel Thomazo, à bout d'arguments, dit en s'adressant à Baille, Lefèvre et moi-même : —  
« Vous, les poujadistes, avec votre couteau entre les dents et la grenade dans la poche, si vous faites les cons, vous aurez affaire à moi. » »

Du 24 au 26 mai 1958, une équipe conduite par le député Pascal Arrighi, rejoint par Léon Delbecque et par le colonel Thomazo, s'empare de la Corse avec l'aide du 1<sup>er</sup> Bataillon de Choc de Calvi.



Le 26 mai 1958, le général Raoul Salan le nomme commandant gouverneur civil et militaire de la Corse.

Surnommé « le petit Salan », il occupe cette fonction jusqu'au 13 juin, date à laquelle il remet ses pouvoirs au nouveau préfet de la Corse, Guy Lamassoure.

Le 5 juin 1958, à Ajaccio, il reçoit l'amiral Barjot, préfet maritime de la 3<sup>ème</sup> Région, venu inspecter les principales installations militaires de Corse et notamment l'aérodrome de Solenzara.

### **La Corse demande que le colonel Thomazo soit maintenu à son poste**

(sp) Dans un télégramme adressé au général de Gaulle, le comité départemental de salut public de la Corse se félicite du choix de M. Lamassoure comme préfet de la Corse. Il salue en lui le collaborateur de M. Jacques Soustelle. Le comité souhaite par ailleurs que le colonel Thomazo soit laissé à la tête du département jusqu'au référendum d'octobre.

Feuille d'avis de Neuchâtel du 11 juin 1958

C'est sa participation active aux événements de mai 1958 qui ramènent au pouvoir le général de Gaulle et le soutien de Biaggi, plus que son appartenance ancienne au RPF, qui permettent à Jean-Robert Thomazo d'obtenir l'investiture du nouveau parti gaulliste, l'UNR, pour les premières élections législatives de la V<sup>ème</sup> République, dans la 4<sup>ème</sup> circonscription des Basses-Pyrénées, celle de la Côte basque.

Dès 1958, Jean-Robert Thomazo entre au comité central du parti gaulliste. Sa profession de foi annonce avec fermeté les convictions avec sur le plan national : « *l'Algérie doit rester française* » et « *poursuivre l'œuvre de rénovation en luttant contre les résidus du « Système » tant dans le domaine des lois que dans celui des hommes* ».

Le candidat se définit ainsi pour les électeurs : « *Je ne suis pas ce que vous appelez, parfois dédaigneusement, un « politicien ». Militaire, je sers mon pays* ».

Le seul titre qu'il indique dans la signature de sa profession de foi est « commandeur de la Légion d'honneur ».

Pour ces élections de 1958, Jean-Robert Thomazo affronte 5 candidats dont pas moins de 3 députés sortants : Guy Petit (CNI), maire de Biarritz ; Joseph Garat (SFIO) et Albert Mora (PCF). Les autres sont le radical Jacques Simonet et un conseiller général MRP, le commandant Georges Poirier.

Le 23 novembre 1958, il devance largement ses concurrents, recueillant 23606 voix sur 61751 suffrages exprimés tandis que Petit n'en obtient que 16923 ; Garat 9286 et Mora 6650, loin devant Poirier (3302) et Simonet (1984). Au 2<sup>ème</sup> tour, avec 34163 voix, Thomazo gagne la triangulaire qui l'oppose à Garat (16205) et Mora (6240).

Du 30 novembre 1958 au 9 octobre 1962, le colonel Thomazo est député de la 4<sup>ème</sup> circonscription des Basses-Pyrénées (Bayonne, Biarritz).

A l'Assemblée nationale, Jean-Robert Thomazo entre au groupe UNR (dont il sera vice-président).

Lors du scrutin du 16 janvier 1959, il approuve la politique générale du gouvernement.

Dans le Monde du 30 avril 1959 : « Le fils du colonel Thomazo blessé en Algérie. »

Dès juin 1959, il prend part à la discussion du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie pour affirmer « l'importance du problème algérien pour la défense de la civilisation occidentale », rappeler « le péril soviétique ».

Le 8 juillet 1959, il est élu membre du Sénat de la Communauté.

Le 16 septembre 1959, discours du général de Gaulle sur l'autodétermination.

Le 19 septembre 1959, il a fait partie des 19 parlementaires dont 5 UNR – Battesti, Biaggi, Delbecque, Vaschetti et lui - qui signent le manifeste du RAF (Rassemblement pour l'Algérie française).

Le 15 octobre 1959, il intervient dans la discussion sur la politique générale du gouvernement : il expose « *le danger d'une solution fédéraliste en Algérie avec la menace de sécession à terme* » et évoque « *le drame de conscience des patriotes déchirés entre leur fidélité au général de Gaulle et leur attachement à l'Algérie* ».

Il ne prend pas part au vote après la nouvelle déclaration de politique générale du gouvernement Debré.

Le 16 octobre 1959, il quitte le groupe gaulliste en même temps que Delbecque et Biaggi.

Le 20 octobre 1959, il s'inscrit au groupe de l'Unité de la République qui réunissait les élus d'Afrique du Nord et accueille désormais aussi des élus métropolitains partisans de l'Algérie française. Il y siège jusqu'au 4 juillet 1962.

Durant pratiquement toute la législature, Jean-Robert Thomazo appartient à la Commission de la défense nationale et des forces armées.

Le député de la Côte basque se montre un parlementaire plutôt actif qui intervient beaucoup, surtout en début de législature (10 fois en 1959, 7 en 1960, 2 en 1961 et 3 en 1962). Ses interventions portent le plus souvent sur les affaires algériennes mais n'excluent pas la défense des intérêts du département des Basses-Pyrénées.

Le 23 décembre 1959, il approuve le projet de loi concernant l'enseignement privé.

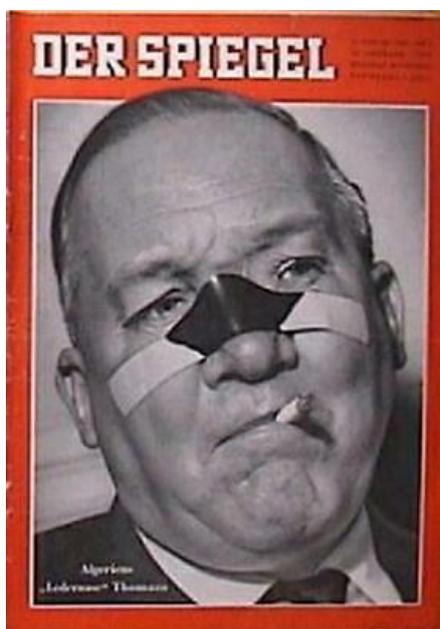
Le Monde du 1<sup>er</sup> février 1960 rappelle : « L'U.T.B. ou unité territoriale blindée. Elle est composée d'éléments ayant appartenu à des régiments de chars. Rattachée organiquement au 5<sup>ème</sup> R.C.A. à Maison-Carrées elle avait à l'origine perçu des Sherman, qui lui furent retirés par la suite. C'est une unité de choc qui, en ce qui concerne l'armement et équipement, sont mieux dotés que ceux des simples U.T. L'U.T.B. est d'ailleurs une unité "opérationnelle", en ce sens que ses hommes ne sont pas convoqués tous les dix jours, mais bien pour une période de quatre à cinq jours par mois, au cours desquels l'U.T.B. participe à des opérations avec les troupes du secteur. »

Le 2 février 1960, il vote contre les pouvoirs spéciaux pour le gouvernement.

En 1960, il préside le Front pour l'Algérie Française (créé le 16 juin) dans lequel chacun s'accorde à voir « un véritable rassemblement précurseur de l'OAS » (A. Déroulède).

Il n'est pas jusqu'au slogan « le FAF frappe où il veut et quand il veut » qui ne préfigurât largement l'Organisation secrète.

En 1960, il fait la une du magazine allemand *Der Spiegel*



Le 7 décembre 1960, après une déclaration du Premier ministre relative à l'Algérie, il réaffirme « les dangers d'une République algérienne » et « la nécessité de l'Algérie française ».

Le 23 décembre 1960, le FNAF, dont le colonel Thomazo est un des dirigeants, est dissout.

**L'ALGERIE EST FRANÇAISE**

L'histoire le veut, la Loi l'impose,  
l'intérêt de la France comme de l'Algérie l'exige

Porte du Sahara l'Algérie Française est la condition de l'indépendance énergétique et du développement économique de la nation, du progrès social, du destin de la jeunesse.

La Patrie est menacée. L'esprit de décadence, de démission, d'abandon est partout en œuvre, contre l'intelligence, contre le territoire.

Un engrenage d'idéologies, le communisme, les finances apatrides, des intérêts douteux, constituent le Système, contre lequel :

**LE 13 MAI 1958**

*Le Peuple s'est dressé, pour sauver la Patrie en sauvant l'Algérie*

**Le Peuple a été trompé, l'Armée a été humiliée.**

**LA RÉVOLUTION A ÉTÉ TRAHIE**

L'Algérie qui paraissait saine et à nouveau gravement menacée. Les mêmes forces de subversion, de trahison, de démission, les mêmes intérêts scabreux s'acharment à nuire le patrimoine national.

Le Système et la direction du Parti Communiste se préparent à l'assaut final pour détruire **l'Algérie, l'Armée, l'Indépendance Nationale**

- La victoire politique du F.L.N. : c'est la guerre permanente et généralisée
- La perte de l'Algérie : c'est la "démocratie populaire" pour demain

**La fatalité historique n'existe pas.**  
**Ce sont les hommes qui forgent leur avenir!**

**LE SALUT PUBLIC EXIGE L'UNION DE TOUTES LES FORCES POPULAIRES ET NATIONALES sans aucune exclusive, sans distinction de classes ou d'opinions.**

Répondant à la constitution du Front de l'Algérie Française Outre-Méditerranée, tous les Français doivent se rassembler au sein du

**Front National pour l'Algérie Française**

Jean DIDES <small>Ancien député - Conseiller Municipal de Paris</small>	Le Comité Administratif du F. N. A. F. Jean-Marie LE PEN <small>Député de Paris - Président du F. N. A. F.</small>	Colonel Jean-Robert THOMAZO <small>Député des Basses-Pyrénées</small>
André LAFFIN <small>Député de France</small>	Georges SAUGE <small>Membre du C. E. F. F.</small>	Paul TROISGROS <small>Ancien Conseiller de l'U. R. F.</small>

**Adhérez en masse au :**  
**Front National pour l'Algérie Française**

21, RUE FORTUNY - PARIS-17 - Tél. Wag. 36-70 - C. C. P. Paris 84 21-90

**AIDEZ-NOUS DANS NOTRE COMBAT**

Le 29 juin 1961, à l'Assemblée nationale, il déclare :

*« Oui, vous êtes las, vous êtes tous las. Il semble que la lassitude ait remplacé l'énergie comme moteur de ce gouvernement et que tous vos collaborateurs sont las de traîner le boulet algérien. Mais nous, qui ne participons pas à cette lassitude générale, parce que nous la savons mortelle et que nous ne voulons pas mourir, nous qui ne sommes qu'une poignée dans cette Assemblée et peut-être qu'une minorité dans le pays... nous ne sommes pas las. [...] Nous ne sommes qu'une minorité, une minorité ardente, mais l'histoire nous apprend qu'au cours des périodes troublées par le vent des révolutions ce sont les minorités qui finissent par triompher. »*

Il dénonce « l'abandon progressif et déshonorant de nos frères musulmans ».

Le Monde du 9 septembre 1961 : **LA BELLE-FILLE DU COLONEL THOMAZO EST ARRÊTÉE A HOSSEGOR**

*Les enquêteurs chargés de découvrir, à la suite de nombreux attentats au plastic, les membres des réseaux activistes du Sud-ouest, ont procédé à de nouvelles arrestations.*

*Ils ont ainsi appréhendé à Hosségor, dans les Landes, Mme Cécile Thomazo, belle-fille du colonel Thomazo, député des Basses-Pyrénées (Unité de la République), ancien membre du comité de salut public du 13 mai. C'est dans la villa du colonel, où elle résidait, qu'a été appréhendée Mme Cécile Thomazo, dont le mari, lieutenant, a été tué au combat en Indochine. Elle compte choisir pour défenseur Me Dufos du Rau, du barreau de Dax.*

Le 8 septembre 1961, la veuve de son fils Jean est arrêtée pour activisme (OAS) : elle est âgée de 26 ans.

Le 20 mars 1962, il évoque « *l'humiliation ressentie par le Parlement, la nation et l'armée à la suite des accords d'Evian* ».

Le 27 avril 1962, il refuse la confiance au gouvernement Pompidou.

Le 21 mai 1962, l'avocat Jean-Baptiste Biaggi et le Colonel Jean Robert Thomazo arrivent à la Haute Cour militaire pour le procès du général Raoul Salan.



Le 5 juillet 1962, il s'oppose à la levée de l'immunité parlementaire de Georges Bidault.

Le 6 septembre 1962, Jean-Marie LE PEN et le colonel THOMAZO arrivent au Tribunal pour le procès OAS suite à l'attaque contre le général DE GAULLE le 8 septembre 1961.



Le 4 octobre 1962, il vote la motion de censure qui fait chuter le gouvernement Pompidou.

Ce gaulliste que l'historien Jérôme Pozzi classe dans la catégorie « national-gaulliste », à l'image d'un Biaggi, n'est pas candidat aux élections législatives de novembre 1962 et affirme, selon Le Monde, son intention de « continuer la lutte dans le pays, mais non plus sur les bancs d'un Parlement impuissant ».

En 1964, décès de sa mère.



Côte Basque soir du lundi 6 juillet 1964

*« Près de six mille personnes ont assisté aux Arènes Bayonnaises à la réunion donnée par Me Jean-Louis Tixier-Vignancour, candidat à la présidence de la république.*

*Cette réunion s'est déroulée sans incident.*

*Elle était présidée par le général de Monsabert, ancien député des Basses Pyrénées, assisté de MM. Marçais, ancien doyen de la faculté des lettres et député d'Alger, Jean Marie Le Pen, ancien député de Paris, le colonel Thomazo, ancien député des Basses Pyrénées.*

*Dans l'assistance on remarquait MM Guy Petit, sénateur, maire de Biarritz ... »*

*Le Colonel Thomazo a remercié l'assistance venue de divers points de Gascogne et surtout ceux qui ont participé à l'organisation de cette réunion, particulièrement les rapatriés d'Algérie.*

*Il a convié l'assistance à répondre à la croisade de vérité que M. Tixier-Vignancour a entreprise dans le pays, au combat pour des principes bafoués, à la flamme patriotique qui semblait s'éteindre et rejaillit généreuse et vivante pour éclairer l'obscurité maléfique où depuis cinq ans des princes ténébreux ont englouti et maintienne les Français.*

*L'assemblée, réunie en ces Arènes, fait mentir le proverbe : « Nul n'est prophète en son pays ».*

*Le succès de cette réunion prouve que dans notre région existe une splendide équipe de cadres et de nationaux prêts au combat : « Vous en avez assez des mensonges. Vous avez soif de vérité. C'est d'elle que vont vous parler les orateurs ».*

*Le colonel Thomazo a fait un vif éloge de Le Pen qui réunit le cœur d'un marin et l'âme d'un soldat. Depuis son jeune âge, il s'est battu comme parachutiste et à la Légion pour l'Algérie française, puis sur les bancs du Parlement lorsque la minorité nationale était encore vivante, pour défendre les valeurs que nous croyons les plus vraies. Il continue à se battre sur le terrain de l'élection à la présidence de la République et de la conquête du pouvoir.*

*Le plus illustre des hommes de la région, J.-L. Tixier-Vignancour va apporter des paroles de vérité.*

*« Écoutez-le », recommande le Colonel Thomazo qui souhaite que cette journée soit le début d'une croisade.*

*« Unissez-vous pour préparer des lendemains plus heureux et la réconciliation française ».*

Le colonel Thomazo se rapproche du Béarnais Jean-Louis Tixier-Vignancour dont il soutient la carrière politique, des « comités T-V » de 1964, pour la présidentielle de décembre 1965.

En 1966, il devient trésorier de l'ARLP (Alliance Républicaine pour les Libertés et le Progrès), présidée par le même Tixier-Vignancour.

En mai 1968, en tête du cortège, sous une banderole « Unité nationale anticommuniste », marchent maître Tixier-Vignancour et le colonel Thomazo.

Le 8 mai 1969, le colonel Jean-Robert Thomazo et Jean-Louis Tixier-Vignancour quittent le palais de l'Élysée, après leur entretien avec Alain Poher, à Paris.



En mars 1973, son ultime engagement politique fut sa candidature, aux élections législatives, dans la première circonscription des Pyrénées-Orientales et son élimination à l'issue du premier tour.

Le 10 avril 1973, le colonel Thomazo, malade, décède à Paris 5<sup>ème</sup>.

Le 16 avril 1973, ses obsèques sont célébrées en la chapelle du Val-de-Grâce.

Dans la nécrologie du député, *Le Monde* rappelle « quelques épisodes assez aventureux (les « barricades » en janvier 1960 ; une arrestation sur les Champs-Élysées en novembre ; divers incidents et procès ; la dissolution de son « Front national combattant ») et l'interdiction d'aller en Algérie avec d'autres parlementaires en janvier 1962, puis en Allemagne le mois suivant ».

Le journal *L'Aurore* rend hommage à ce « « soldat militant » qui a toujours plaidé la « Cause » -de l'Algérie française- avec la même droiture, la même émotion qui lui valent l'amitié des pieds-noirs » et ajoute « Nez de Cuir est mort à 69 ans. Et avec lui peut-être, une certaine idée de la patrie », précisant que « les deux fils de ce baroudeur, morts pour la France, étaient tombés l'un en Indochine, l'autre en Algérie ».

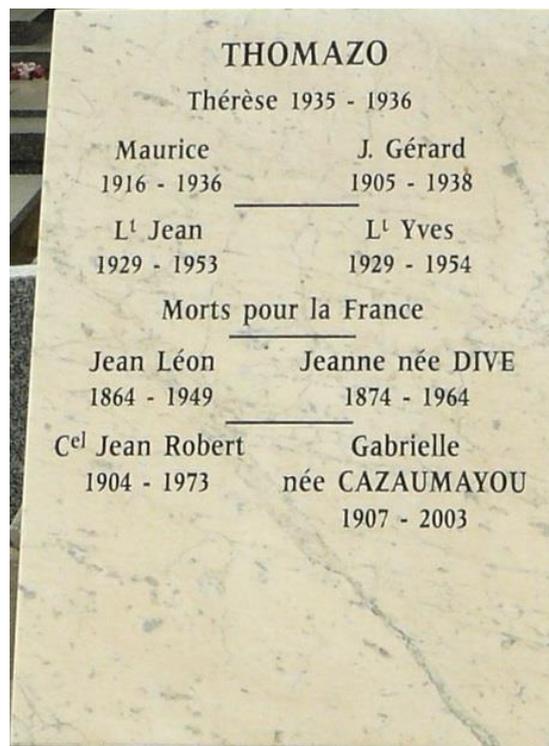
En 2003, décès de sa femme.

En 2012-2015, la 199<sup>ème</sup> promotion de Saint-Cyr porte le nom de « Lieutenants Thomazo », en hommage à ses deux fils morts au combat.



Le 9 novembre 2016, à Rueil-Malmaison, décès de son fils le colonel Bertrand Thomazo.

Décorations : Commandeur de la Légion d'honneur (dossier Légion d'Honneur non communicable), Croix de Guerre 1939-1945 et des TOE, Croix de la Valeur militaire, Croix du Combattant volontaire, Commandeur de l'Ordre du Vietnam.



Caveau familial au cimetière Saint-Vincent-de-Xaintes à Dax (40)